



e décès de notre grand Ami Jacques RIGAUD nous éprouve profondément. Nous savons tous combien il a apporté à notre réflexion, et à notre vision du PYLA et du « savoir vivre ensemble ». Continuons à œuvrer à la lu- annulées à notre demande. pollution accidentelle par mière de ses valeurs.

En 1969 un groupe de étaient en jeu. bonnes volontés pylataises ré- Curieusement, les Plans Lo- Parc nos prédécesseurs ? Certaines réalisations actuelles nous de travail acharné n'auront juridictions ? servi à rien. Nous demandons Le PLU de La Teste de 2007 solennellement à nos élus de de l'État de faire annuler toute décision irrégulière.

Assemblée générale le 10 août 2013 à 10 h au Centre Culturel du Pyla

Plus de 1000 maisons l'usine Smurfit du 5 juillet

agissait contre un projet de caux d'Urbanisme, fort coû- l'ADPPM agit en partenariat pyramides en béton, de teux à concevoir, tombent constructions d'immeubles les uns après les autres : sur l'ensemble du front de Arcachon, Cap Ferret, Anmer, dont certains de 22 m dernos... en raison d'illégali-Place Meller et à Haïtza, tés flagrantes. Une pareille outre une marina. Que serait charge supplémentaire pour le Pyla sans l'engagement de le contribuable est-elle acceptable?

Pour quelles raisons certains rappellent le sens de l'action maires s'acharnent-ils à vouet un devoir de vigilance sans loir urbaniser des secteurs concession. Si nous cédons inondables, sensibles ou démaintenant, quatre décennies clarés inconstructibles par les

a été retiré en 2008 ; le noumieux préserver notre patri- veau PLU de 2011 est soumis moine pylatais et aux services à l'examen du Tribunal administratif ; sera-t-il également annulé? Le Schéma de Co-Jusque-là, ce sont les asso- hérence Territoriale vient ciations qui s'en sont char- d'être approuvé alors qu'il gé, et non l'État. Les permet un quasi doublement meilleurs exemples sont les de la population du Bassin autorisations de lotir la forêt d'Arcachon. Doit-on accepter du Laurey et celle du Vieux un pareil gâchis? Jamais. Pilat que le Conseil d'État a Que ce soit au sujet de la

2012, ou de la création du Naturel avec 28 associations amies té du Bassin.

Notre activité sur les grands histoire et de son sens. dossiers concernant l'avenir Réagissons!

du Bassin conditionne et crédibilise notre efficacité au plan strictement local. Tout est lié.

Si la protection de notre patrimoine architectural et paysager (ZPPAUP) avait décidée, certaines été constructions récentes indignes du site n'auraient Marin, jamais pu voir le jour.

La création d'une piste cyclable sur le boulevard de basées sur l'ensemble du l'océan, comme nous la depourtour du Bassin d'Arca- mandions depuis 15 ans, est chon (Coordination Environ- une belle réussite. Maintenement du Bassin d'Arca- nant, il faut sauver nos chon) représentant plus de arbres, replanter, surveiller 6000 adhérents, et avec les sans relâche, informer et apostréiculteurs et les pêcheurs pliquer les textes avec rimaritimes. Cela démontre gueur. Il en va de même que la défense de l'environne- pour les clôtures et les trament et les contentieux que vaux. Sans un encadrement cela implique convergent par- pertinent et adapté, les faitement avec les activités comportements individuaéconomiques qui font la fier- listes et les velléités spéculatives videront le Pyla de son

Sommaire	
Jacques Rigaud	2
Le chemin parcouru	3
Les contentieux d'urbanisme	4
Les documents d'urbanisme	8
Des projets qui posent question	10
L'eau	11
La vie locale	16
Infos Pratiques	22

Jacques Rigaud (1932-2012)

2012.

ronnement, à sa culture Sous-directeur et à sa poésie.

tive. mite, qui ont contribué d'une manière décisive à la préservation du site d'exception qu'est le Pyla.

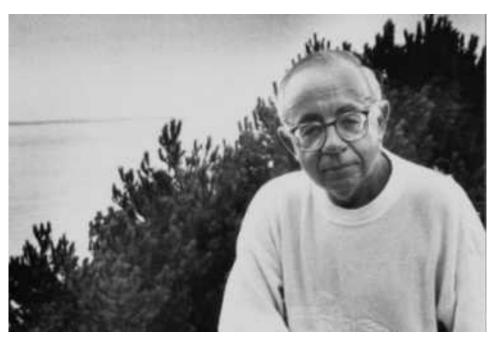
Souvenons-nous du parcours d'un grand serviteur de l'État :

Né en février 1932, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jacques Rigaud fut nommé auditeur au Conseil d'État en 1954 à sa sortie de l'ENA (promotion Félix Éboué); il fut promu maître des requêtes en 1960, et Conseiller d'État en 1979. Chargé de mission au cabinet de M. Pierre Sudreau au minisvrier

Jacques Rigaud nous a et des Transports (1961- sée d'Orsay de 1981 à publiques en France. M. quittés le 6 décembre 1969), avant de diriger le 1987. Président de l'Ad- Jacques Rigaud est l'aucabinet de M. Jacques mical-Association pour le teur de nombreux ou-Duhamel au ministère de développement du mécé- vrages, parmi lesquels Nous gardons le souvenir l'Agriculture, puis au mi- nat de son immense attache- nistère des Affaires cultu- commercial de 1980 à demain» (1961), «La ment au Pyla, à son envi- relles de 1969 à 1973. 2007, il présida également Culture I'UNESCO pour le soutien neuve-lès-Avignon. M. administratives françaises» du programme et l'admi- Jacques Rigaud fut par (1984 et 1986), «Libre Nous ferons tout pour nistration jusqu'en no- ailleurs président de la culture» (1990), «Miroir perpétuer l'œuvre associa- vembre 1978, il fut appe- Commission d'étude de la des mots» (1991), «Le éclairés par la lé à cette date, en qualité politique culturelle de Bénéfice de l'âge» (1993), justesse de la vision de de chargé de mission, au l'État auprès de M. Phi- «L'exception culturelle, Jacques, et inspirés par cabinet de Jean François- lippe Douste-Blazy au Mi- culture des pouvoirs sous son dévouement sans li- Poncet au Quai d'Orsay. nistère de la Culture de la V° République» (1995),

industriel

et «Débat sur la France de pour de la Chartreuse de Ville- (1975), «Les Institutions



tère de la Construction Administrateur délégué de mars 1996 à juillet 1997, «Un balcon sur le temps» (1958-1960), puis mis à la la Compagnie Luxembour- et présida le Fonds Régio- (1999), «Les Deniers du disposition du délégué gé- geoise de Télédiffusion nal d'Art contemporain Rêve» (2001), «Vivre à néral du gouvernement en S.A. (CLT) de décembre d'Aquitaine (2000-2006). propos» (2005), et «Le Algérie, M. Paul Delou- 1979 à mai 1998, il fut Entre 2007 et 2008, il fut Prince au miroir des mé-(mai-novembre président-directeur géné- également chargé par la dias Machiavel 1513-1960), il fut notamment ral de la S.A. Adiradio- ministre de la Culture et 2007» (2007). conseiller juridique auprès RTL de janvier 1980 à de la Communication, du directeur des trans- juin 2000. Il fut égale- Mme Christine Albanel, Source : Correspondance ports terrestres au Minis- ment président de l'Éta- d'une mission sur l'inalié- de la Presse du 10 tère des Travaux Publics blissement public du Mu- nabilité des collections décembre 2012

Mesurons le chemin parcouru!

AVI A SI

étaient confrontés à des récentes ! sur tout le front de mer, en 1969 l'ADPPM. nécessitant l'expropriation certaines côtes espagnoles combat constant et achar- fait nos prédécesseurs.

Déjà en 1970, les Pylatais de nombreuses villas et à bien des stations né, certaines perspectives

inopportuns: des pyra- altérer définitivement le cédé à la logique des pro- gagne du terrain, le plan mides, des immeubles en site que des Pylatais ont moteurs. béton de plusieurs étages décidé de réagir en créant Relisons la lettre du Bu- souffrent, et les compor-

françaises qui ont perdu s'altèrent, la canopée s'efprojets particulièrement C'est face à ce qui allait leur caractère distinctif et frite, l'artificialisation

Provisoire reau deux zones de très hautes Sinon, le Pyla (et sans l'ADPPM du 20 mars multiplient. constructions à Haïtza et doute l'ensemble du Bas- 1970 ; elle dit tout et Alors, restons vigilants et à la place Meller (22 m) sin par effet domino), res- nous rappelle que rien investissons-nous, chacun et des routes et tunnel semblerait aujourd'hui à n'est gagné ; malgré un avec force, comme l'ont

d'eau et la ressource de tements individualistes se

ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE PROMOTION DE PYLA-SUR-MER

Madame, Monsieur.

Yous avoz requ le 15 Décembre 1969 le texte du Démoire engageant le recours de notre Association contre l'autorise-tion présiable de construire à Fyla des pyremides en Déton.

Depuis lors, votre bureau provisoire s'est réuni . cinq fois.

· les résultats ont été los sulvants :

- Construction de pyramices en béton

Hous avons engagé un recoure pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif.

Mois avous reçu le Mémoire en défense de la Stê SIMBRI. Nous attendons le Mémoire du Ministre de l'Equipement.

7n dehora de l'action judiciaire nous avons transmis le dossier aux plus hautes autorités acministratives dont l'accueil a été favorable et bionwillant.

Bous espérons pouvoir vous conner lors de l'Assemblée du Pâques des informations plus précises.

- Flam G'urbonisma directeur

La projet de l'Architecte YARTY, unbanisto de la Commune de la Tuste prévoyait le construction d'impsubles en béton de plusieurs étages sur tout le front de mer, et deux zones de très hautes constructions à Haitze et place Moller,

En outre, il prévoyait l'élargissement des voies de circulation nécossitant l'expropriation de nombreuses villas dont curtaines de construction récente.

Orâce à notre intervention, et à l'attitude positive du Mairo, le Conseil municipal a voté los 18 et 19 décembre 1969

Bordeaux, le 20 Yars 1970

lo rojet de toutes constructions de plus d'un étage sur tout le cerritoire du Pyla à l'exclusion du secteur du futur boulevard

En outre, les routes projetées servet aménagées en sauvogardant les villaz meneçées.

- Police de la station

Nous sommes intervenus auprès à la Municipalité pour la cale à bataque de la place Mellor, l'entropien des plages, et la prévention des accidants (verres brisés, limitation de vitosse etc...).

- Défonso du site

tions common on relation ever diverses associations of protection desirates at he la pature et avec'diversion; and officials pour la projection définitive du sive du Pyla;

- Fremotion de la staujon -

Nous denterons à l'Assemblée de Pâques les éétalis de l'houde à laqualle nous avons prococo pour développer l'activité économique et couristique de la station hors saison.

- Assemblés d'information

Le samedi 28 Mays 1970 à 11 haupes, au citéma le Clab Average des fiortansias à Pyla dur Mer, nous tiondrons une assemblée d'information...

Yous y Stes cordialement conviés.

Les personnes cul n'auxont pas encore régularisé leur bulletin d'adhésic et fair pervenir leur cotisation 1939/1970 sont invitées à le faire avent l'assemblée de Fêquesi

To Mircu provisoire.



Les contentieux d'urbanisme

La forêt du Vieux Pilat sera préservée

inconstructible la forêt du pourvoi. Vieux Pilat et a accordé La question est d'importance prolongement de la dune de ainsi que celui du Laurey. l'argumentation

d'urbanisation existence d'espaces remarquables.

permis de construire fut donc purement et simplement annulé décision du 30 avril 2009, alors que le défrichement avait été opéré quelques mois auparavant...

Les pétitionnaires ont fait appel de la décision du Tribunal ad-

dement de la loi Littoral.

La commune fut condamnée Vieux Pilat. Il reste que le à payer 1000 € à l'ADPPM PLU de La Teste maintient la et les pétitionnaires à la constructibilité de ce secteur, geur du "boulevard" par quement irrégulières ? À quoi somme de 2000 €.

€ d'indemnité à puisque le Projet d'Aménal'ADPPM. Cette décision gement et de Développeponctue une série de procé- ment Durable (PADD) voté dures judiciaires depuis 2006. par la municipalité de La Ce projet portait sur plu- Teste prévoit, ce qui est extsieurs bâtiments sur un Site rêmement regrettable, l'ur-Inscrit au relief dunaire en banisation de ce secteur,

Pissens, pour partie en co-vi- On sait que la « note d'ensibilité avec la mer et la jeux » du Schéma de Co-Dune, en zone d'intervention hérence Territoriale (SCOT) prioritaire du Conservatoire souligne, tout comme les du Littoral, partiellement en services du département, Zone Naturelle d'Intérêt l'impérieuse nécessité d'arrê-Écologique Faunistique et ter une bonne fois pour Floristique (ZNIEFF), à une toute de consommer de distance inférieure à 1000 l'espace et de « miter », et mètres du rivage et du celle de préserver coûte que Grand Site National classé, coûte le peu de coupures c'est-à-dire la Dune du Pilat. d'urbanisation qui ont pu Le Tribunal a fait droit à jusque-là échapper à la presde sion foncière.

l'ADPPM sur le fondement Pourtant, le SCOT prévoyait de la loi Littoral, c'est-à-dire, la constructibilité de ce sec-rendues lorsqu'il fut voté, bandes linéaires (de manière



ministratif, et la Cour a fait Conseil d'État impose sa so- Cela dénaturerait de manière deux cas, il a fallu recourir droit à l'argumentation de lution, pour qu'in extremis, le l'ADPPM et de Bassin d'Ar- SCOT soit modifié et consicachon Écologie sur le fon- dère à son tour comme inconstructible la forêt du au mépris des décisions déjà cessions aux riverains de sert le déféré préfectoral?

Le Conseil d'État a déclaré Le Conseil d'État a rejeté le Le Conseil d'État protège la forêt du Vieux-Pyla Mills

LA TESTE Après des années de procédure, le Conseil d'État valide l'inconstructibilité d'une parcelle dans la forêt du Vieux-Pyla et protège de fait 100 hectares jusqu'à Laurey-Pissens

istit, au-dessus de la caserime des compilers. Mingaept logiements un a hectares devalent ête eci éle-les fin fait seule de l'artichement au lileu du natul'hiere 2000; Le Carmoni d'Exercivatione eller des le Carmoni d'activatione eller des publications de cente dougle par éditer. Le la famille qui procéde la verrellem quesciont des comportes saurent, la famille qui procéde la verrellem quesciont unds institue entoine d'hectares danvie produire prement. Liu chai, un me peur pas-construires sur la parcelle.

Pas de continuité urbaine écithe Couseid Etat, la copic du genrent est adresses à la crim-murele la Rete cle-Buch, qui, disti-s deux associations qui onit atta-té le permis de construirs en uestion, devrait donc en tenir-mpte dans le plan local d'urba-sme (PTLI) et dons le Schéma de



par une densité significative des

Extrait de Sud Ouest du 24 juin 2013

absence de toute continuité teur, et il a fallu que le C'est du reste l'un des motifs à rétablir une "avenue"), en

ministratif.

est considérable :

ture à la circulation siteurs par an. lantique le via

Pyla situés dans sa partie ou pénale.

d'annulation du PLU vain, ce qui laisse craindre soutenu par l'ADPPM une suite défavorable à la devant le Tribunal Ad- tranquillité des hauts du Pyla.

L'enjeu de ce dossier - la co-visibilité avec un lotissement du haut de la - les risques d'ouver- Dune par 1,5 million de vi-

du boulevard de l'At- Que serait devenu le Bassin (Eden - sans l'action des associa-Route de Biscarrosse, tions ?! On se souvient des Domaine 600 maisons prévues dans contraint de se sou- la forêt du Laurey et de mettre à une procé- l'abattage de 20 ha de fodure d'expropriation). rêt à Pissens ; dans ces irréversible les quartiers du à la justice administrative

haute et cela entraînerait Pour quelles raisons les serune urbanisation par capilla- vices de l'État laissent régurité. L'ADPPM a demandé lièrement "passer" des autoà la mairie de réduire la lar- risations municipales juridi-

Le corridor Prés salés - Forêt du Laurey : une communication essentielle

concernant la préservation termes suivants : de la forêt du Laurey.

Sur recours des associa- avoir conforme.

Appel a été interjeté, v compris par l'ADPPM, qui est intervenue dans cette affaire dont l'épilogue conditionne l'existence et le maintien d'une des plus importantes continuités écologiques du Sud Bassin.

été délivré le 2 novembre nal Administratif du 15 essentielle applicable de les espaces remarquables 2009 sur une parcelle si- mai 2008, également ob- facto à des centaines et l'absence de continuituée Boulevard d'Arca- tenues dans le même sens d'hectares de la forêt du té chon, sur l'axe du corridor par BAE et l'ADPPM, Laurey, bien qu'ayant « tomberait » et cèderait écologique que le Conseil ont été validées par le soutenu activement l'ac- mécaniquement le pas à d'État avait pris en Conseil d'État le 14 no- tion associative menée des centaines de maisons compte dans sa décision vembre 2011 dans les avec succès contre l'un dans une forêt dunaire

> relevé n'a pas dénaturé les construire un lot, à l'en- groupes lotisseurs a été la

des plus importants opé- remarquable et réperto-Considérant qu'après FAGE), la SICA n'hésita DOCOB séance plénière les pas ensuite à revirer dans du 20 mars 2012). tions SEPANSO et BAE, éléments rappelés ci- le sens de ses propres inle Tribunal administratif dessus, la Cour Admi- térêts, en cédant l'un de C'est du reste sans doute a considéré ce permis nistrative d'Appel, qui ses terrains pour y faire parce que la pression des

Un permis de construire a • Les décisions du Tribu- Nonobstant cette décision munications écologiques, rateurs (Groupe EIF- riée Natura 2000 (cf.

plus forte que l'on a assisté à un pareil revirement.

En décidant de construire SHr l'un de ses terrains, la SICA pourrait donc permettre jour à un autre (EIFlotisseur **FAGE-LES HAUTS** DU GOLF) de

Cela est si vrai que le PLU de LA TESTE et le combien SCOT (au mépris des précitées constructibles, Conseil alors que la décision du Conseil d'État était connue!



On en veut pour preuve : pièces du dossier en droit même où le passage construire des centaines l'ADPPM, la SICA elle- rain assurait la jonction Conseil d'État est le plus même avait querellé un entre la forêt de La étroit... permis de lotir 90 lots sur Teste de Buch et le do-20 ha dans la forêt dont *maine de Camicas, ni* C'est il s'agit (Le Laurey) au en affirmant que le boi- l'ADPPM a intérêt à termes de la Note d'Enmotif que le site dunaire sement présentait un agir, dans le but de ne jeux) ont maintenu l'enest remarquable, que la intérêt écologique, n'a pas laisser vider de son semble des parcelles parcelle est située dans pas entaché sa décision sens et de sa portée la un périmètre NATURA d'une erreur de qualifi- décision 2000, et que le projet ob- cation juridique en ju- d'État. turerait irrémédiablement geant qu'il devait être le corridor écologique regardé, en dépit de la En d'autres termes, si le permettant aux espèces proximité d'un lotisse- PC n° 033529 09K0168 C'est du reste ce qui a protégées directement ou ment, comme un espace devait être validé, le cor- obligé l'ADPPM à deindirectement concernées protégé au titre des ridor écologique serait dé- mander l'annulation du par les Directives Euro- dispositions de l'article finitivement obturé, et la PLU de LA TESTE. péennes de circuler et de L146-6 du code de l'ur- motivation retenue par le Un arrêt sera rendu par survivre. banisme...

et constatant que le ter- écologique validé par le de lots...

dire du

Conseil d'État (les com- la Cour en 2014.

Un parking au pied de la Dune

L'autorisation d'agrandis- L'établissement agrandi pour qu'un parking sou- cours du chantier, sement de l'hôtel de la de La Corniche va drai- terrain d'un format ■l'absence de référé pré-Corniche comportait la ner encore davantage de adapté soit rapidement ventif avant compactage possibilité de créer un stationnements dans les édifié? parking de 23 places au rues avoisinantes. pied de la Dune à l'en- La promesse faite en adhérents seraient heu- rues sur des villas), droit de l'ancien accès. 2010 par le responsable reux Quelle est la position de de l'établissement de connaître la position de king au pied d'un Grand la mairie sur l'implanta- l'édification d'un parking la municipalité sur les Site dédié à une enseigne tion d'un parking privé à souterrain n'a pas été te-sujets suivants : ciel ouvert au pied d'un nue. Grand Site National Classé ? Le Syndicat Mixte a t il été consulté ? Certaines associations ont-elles été associées au processus ? Pourtant tous les grands sites s'efforcent d'éloigner les stationnements.

Nul ne semble vouloir s'opposer au principe de l'agrandissement de l'hôtel de la Corniche; mais certains développements juridiques et techniques, les abattages massifs, Le trouble anormal du hage du PC du 31-10- quartier d'une nuisance ment nombre de nos palité entend engager dice environnemental) au adhérents.

Il est vrai que certains correctifs ont été imposés et par l'autorité de l'État, et par la municipalité.

Mais le mal est fait, et beaucoup ont perdu confiance dans les mécanismes de contrôle en matière d'urbanisme.

Ils souhaitent agir judiciairement.

À ce stade il est essentiel que notre association connaisse la position de la municipalité sur la question.

Beaucoup de de

■ les conditions d'affic- ■ la transformation tem-

- du terrain du nouveau nos parking (fissures appa-
- pouvoir la création d'un parcommerciale,
 - poraire de la parcelle Haïtza en "usine" de montage (quartier bloqué durant plusieurs jours; d'affichage, concertation),
 - le débordement du projet d'agrandissement de l'hôtel La Corniche ("ligne rouge" non respectée, tout comme le site classé fut empiété par la terrasse),
 - l'absence de création de parking souterrain de nature à soulager le

anormal du voisinage, (une promesse avait été a 3 ans...) (le Conseil de quartier en 2011 : "La priorité retenue étant la sécurité des piétons et donc celle des riverains, 140 places de stationnement sont prévues et une partie de la voie sera interdite au stationnement afin de ne pas gêner la circulation"...).



l'aménagement d'un par- voisinage est manifeste, 2012 concernant l'exten- (stationnements) king au pied de la Dune puisque le quartier se ca- sion de La Corniche récurrente et anormale et la réalisation de com- ractérise par un aspect à (flanc ouest du transfor- constitutive d'un trouble pactages non loin d'habi- dominante résidentielle. mateur), tations sans référé pré- Quelles sont les dé- l'abattage de 56 arbres ventif heurtent passable- marches que la munici- sans autorisation (préju- faite par l'exploitant il y

Pour quelle raison le PLU n'impose pas de contraintes de stationnements pour certains types d'établissements?

« Un manque de concertation »

· Nulsances futures ·, · manque de concertation >, « convert végétal degrade... · Lagrandissement de la Cg(p)/niche n'a pas mangué de faire s'élever quelques voix, qu'elles soient associatives, polifigues ou même altoyennes.

La première représente le site classé de la dune du Pilat. Vois n de l'établissement, la Syndigat mixte qui gère le Grand Site regrette « l'absonce de concertation -, selon les mots de son président, l'élu "Europe Écologie Les Verts" Michal Daverat. - Nous ne critiquona pas de projet d'un point de vue économ que sur cet endrait emblématique. Mais nous avons découvert les travaux de l'hôtel sans information pré alable. • Concernant le parking. Michel Daverat évocue aussi l'impact visuel de cet améria eament, situé en zone rouge du Plan de Prévention des R sques et en covisibilité avec la dune alors que dans le cadre de la politique des Grands Sites, "Etat demande de prendre en compte le paysage à une échelle plus grande que le s to classé ».

Au tour de l'Association de défense et de promotion de Pyla sur Mer (ADPPM). Pour son président, Jacques Sorelli, - le projet est bon •. • Il n'y avait pas assez de chambres pour répondre aux demandes. C'est donc normal que l'établissement s'agrandisse. De plus, les nouvelles champres

seront, très certainement, blen ntégrées dans le site : Mais association tient à mettre en umière certains points. Comme Michel Daverat et certains riverains, Jacques Storelli regrette absence de concertation : siors que le projet « a un impact foi dans le quartier » a nsi que - la transparence relative : su sujet de l'affichage du permis de construiro. D'autres problèmatiques sont également pointées accès. du doigt par le responsable asso-ciatif. À commencer par l'abattage des arbres « de façon massive » sur les parcelles au-dessus de l'hôtel et au hiveau du futur parking, engendrant - un trouble environnemental - : Des cizaines d'arbres ent été sacrifiés, dit-il, stors que le permis n'autorisair.

qu'un shattage limité. En effet, du 7 au 15 février les travaux de construction de la Ed(n)miche ont été stoppés car, seton l'arrêce d'interruption de la mairie, y le propriétaire des lieux ne respecte pas le cermis de nonstruire délivré le 31 octobre -En clair, les arbres tombent de taçon plus importante que prévu Interrogé à de sujet, le maire Jean-Jacques Eroles assure que les travaux ont pu reprendre ear il s'est assuré d'un « engagement de replantations avec des végé taux locaux et des hautours bien précises »

Concernant le parking, Jacques



Le parking aménagé pour les clients de l'hôtel, à quelques dizaines de mêtres de la Dune du Pilat, au niveau de l'ancien

Storoll juge cet amenagement comme « un retour en arrière Nous avions éloigné les voltures du Grand Site il y a frente ans avec la formpture de l'ancien accès de la Dune. Leur retour est dom nageacio. - Et selon lui, cela ne régiera pas la problèmatique du stationnement au sud de Pyla

 Avec la rénovation de l'hôtel Haitza que nous soutenons, ce sont d'autres voltures qui arri ront dans es prochaines années. Il taut d'ores et déjà réfléchir à l'implantation d'un vrai parking et en concertation cette foils

Extrait de la Dépêche du Bassin du 4 avril 2013

1400 couverts certains deux fondamentaux : à 1000 véhicules par jour. Ce n'est pas un parking de 23 places dédié aux clients de l'hôtel qui peut changer la donne. La prochaine réouverture

de l'hôtel Haïtza va impliquer la venue de centaines de véhicules supplémentaires dans le même quartier.

Les riverains ne comprennent pas que les autorités laissent faire.

Le restaurant (jusqu'à Et rappelons avec force ; de simples observations des raisons économiques

avaient été faites, sans et juridiques. jours), l'hôtel, et le bar, ■il est inexact que aucun contentieux ; on ■les actions des riveoutre le personnel et les l'ADPPM aurait été à sait que le partenaire rains et de l'ADPPM ne services, induisent la venue l'origine de l'échec d'un hôtelier du propriétaire tendent absolument pas et le stationnement de 500 ancien projet de réhabi- avait très tôt décidé de à porter atteinte à des litation de l'hôtel Haïtza ne pas "suivre", pour activités commerciales



qui sont légitimes et utiles à la population ; elles ne consistent qu'à défendre les droits de chacun à la tranquillité que l'on est en droit d'attendre dans un quartier résidentiel comme le Pyla, et à veiller au respect des caractéristiques environnementales d'un site prestigieux.

Les documents d'urbanisme

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est adopté

document qui permet un saire-Enquêteur. développement démographique et urbanistique Lors de l'enquête pu- seul Sud Bassin : sans précédent.

baisse (sous la pression détaillées des associations), l'enve- www.adppm.fr/ loppe territoriale urbani- spip.php?article166). sable est restée la même. Les 26 000 logements Ces observations, celles l'Eyre. Ce chèque en nombre de logements (de indique : « Pour la partie voué à une « extension blanc pour un probable doublement de la population dans les 15 prochaines années risque de coûter très cher à chacun ; la qualité des eaux, de l'air et de l'environnement en général va continuer à se dégrader ; faute de structures et de réseaux adaptés, les administrés vont demander de nouvelles routes, toujours plus d'espace, ce qui va transformer le Bassin d'Arcachon en une vaste zone urbaine, exclusive de ses attributs historiques qui sont : dominante végétale, faible densité urtouristiques peu impac- 2013). tantes, richesse de la bio- Les coupures vertes et les

observations motivées lors atteintes. La saturation de l'enquête publique. des réseaux et des usages merciés, même si un avis ver. favorable au projet a été

diversité...

blique (échue le 4 février Si les 38000 logements 2013) l'ADPPM avait fait prévus ont été revus à la valoir des observations

prévus seraient ainsi ré- d'associations environne- l'Ouest de la commune. partis: 12700 pour la mentales et de beaucoup

L'ADPPM dénonce un formulé par le Commis- La carte ci-contre (Source sont désormais inclus dans

retour de projets « multi- rey, de Camicas passer (cf. fonctionnels » naguère re- dans ladite enveloppe urjetés car isolés de l'agglo- baine et être dévolus à mération, au Sud de l'urbanisation et à une l'A660, dégraderait la cou- zone dite « multifonctionpure d'urbanisation à nelle » incluant activités

• 2 : Concernant la berge • 4 : Le Site Inscrit de Pi-Coban, 9800 pour la Co- d'administrés ont conduit lacustre (Étang de Ca- lat Sud, ZNIEFF en covibas, 3500 pour le Val de les décideurs à réduire le zaux), le SCOT (DOO) sibilité avec la mer, est

BAE) permet d'identifier l'enveloppe urbaine, nocertaines anomalies pour le tamment à La Teste où le Site "Forêts dunaires de La Teste de Buch" voit les •1 : À Gujan-Mestras, le Forêts de Pissens, de Lausportives, camping...

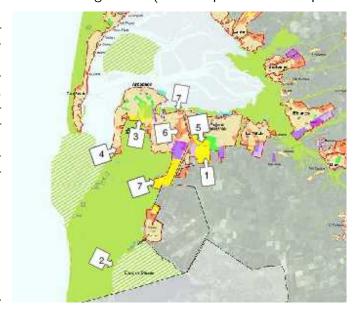
> multifonctionnelle »; seul ce point a été corrigé in extremis à la suite de la décision du Conseil d'État en date du 19 juin 2013.

■ 5 : A Gujan-Mestras, la Forêt du Lac de la Magdeleine et ses abords sont inscrits en « espaces naturels urbains » et « loisir/tourisme à caractère naturel » au détriment de la coupure d'urbanisation et de la trame verte qu'ils constituent.

• 6 : À La Teste, est supprimée la Forêt à l'Est de La Teste, dans la coupure d'urbanisation entre La Teste et Gujan.

■ 7 : À La Teste, la cou-Cazaux serait presque en-Cette assertion erronée tièrement consommée, y méconnaît que, jusqu'au compris au détriment de la niveau des parcelles Cure- ZNIEFF de la Lette de la pipe et Peyroutas, le site Craste de Nezer, d'autres est Forêt usagère, dépen- zones humides, des rives dant donc d'une gestion boisées du Canal des

Dans de pareilles condi-• 3 : Des centaines d'hec- tions des recours conten-



baine, larges coupures 38000 à 26000), sans de berge occidentale : d'urbanisation, qualité pour autant modifier l'ensemble du site est dé- pure d'urbanisation entre des eaux, activités ostréi- l'enveloppe urbanisable, dié à la forêt de produc- La Teste et le bourg de coles et de pêche, naviga- hors le cas du secteur Pi- tion [...]. » tion traditionnelle, exploi- lat Sud (décision du tation forestière, activités Conseil d'État du 19 juin

zones rétro-littorales vont Beaucoup ont adressé des encore subir de nouvelles soient re- sur le Bassin va s'aggra-

spécifique et non de l'ordi- Landes et des Forêts attenaire « Forêt de produc- nantes. tion ».

tares de site Natura 2000 tieux sont envisagés.

La demande d'annulation du Plan Local d'Urbanisme de La Teste

En date du 12 décembre perspective la teneur des 2011, l'ADPPM demanda documents en cours de l'annulation de la délibéra- révision ou d'élaboration tion du Conseil Municipal du (SCOT, SMVM, SAGE). 6 octobre 2011 ayant approuvé le PLU de la Com- Pour sa part, le Service mune.

Il convient de se référer aux Préfecture observations des services de « avoir de l'État, particulièrement cri- attiré l'attention des élus et simple du projet.

ronnementale Préfectorale : tions

- l'échelle du territoire com- de Laurey-Pissens,
- sageable que dans le cas où tecture et du Patrimoine), vironnement,
- d'apprécier le réel niveau de ronnement par ce PLU,
- compléter le rapport de pré- des risques naturels. sentation par une analyse l'articulation du projet du ment pris en compte. règles opposables avec en votre document paraît de certaines micro-parcelles sociations ou particuliers?

DVI A SHR FIE

de l'Urbanisme de la objecte nouveau

compte au titre :

- Par ailleurs, l'Autorité Envi- de la loi littoral et des no- Ainsi par exemple, à « La Cela fait beaucoup, et ■ Regrette que les informa- quables, d'espaces proches fournies ne lui du rivage ou de coupures placées par les zones 2AU; pour solliciter, pour ces difpermettent pas de com- d'urbanisation tels que : la prendre comment les critères Pinède de Conteau, les environnementaux ont ali- Bordes, le secteur des Présmenté la réflexion des élus à Salés Est et Ouest, la forêt transformées en NLC au On notera que pour la
- En l'absence d'éléments térêt majeur de « Vieux Pi- estimer les profondes modi- nulé (le 8 juillet 2013) : suffisamment précis sur le lat » et « Haut Pyla » en secteur du Laurey, rappelle résonance avec l'éventuelle que la destruction d'habitats transformation de la ZPsite Natura 2000 n'est envi- Mise en Valeur de l'Archi- penser la légère augmenta- 4626.php
- l'absence de solution alter- des risques naturels inon- Le règlement écrit pour le- ment annulé (le 25 juillet native est démontrée et dations, notamment liés au quel il était demandé une 2013) : pour des raisons impératives régime hydraulique de « La d'intérêt public majeur Pinède de Conteau » et de s'étoffe de prescriptions illé- fr/2013/07/27/l-enieme-deconformément à l'article « La Palue » dont les bas- gales telles la mise en saveu-du-plu-1125724-L.414 - 4 du Code de l'En- sins sont utilisés pour épan- œuvre d'une hauteur mini- 2729.php sante qui ne me permet pas que les risques feux de forêt, prise en compte de l'envi- culièrement des campings du secteur de la Dune du Pilat ■ Insiste sur la nécessité de au regard du Site Classé et



tiques, puisque ces derniers sur les points qu'ils en-même en retrait par rapport aux Oiseaux, du Site Inscrit demandaient le retrait pur tendent voir prendre en au PLU arrêté du 20 de la Corniche. décembre 2007.

> Pissens l'Hermitage » sont prouvé le PLU. fications des facteurs éda- http://www.suphiques (le sol et les êtres douest.fr/2013/07/09/levivants) que cela entraîne- cap-ferret-touche-par-letion des EBC.

clarification de la règle http://www.sudouest.cher les eaux de ruisselle- male, la référence à l'article

ou de zones telles la zone 2AU du Vieux Pilat qui continue d'impacter le Site Inscrit. Pour ce qui concerne le report des servitudes dans les pièces annexes les erreurs déjà signalées perdurent : report erroné du Site Classé de l'île

d'espaces remar- Pinède de Conteau », les l'ADPPM ne peut que s'aszones NV ont disparu, rem- socier à cet argumentaire les zones NP et LN de férentes raisons, l'annulation » et de la délibération ayant ap-

profit de l'extension du golf deuxième fois le PLU de • des secteurs bâtis d'un in- dont on ne peut sous- Lège Cap Ferret a été an-

d'intérêt communautaire en PAUP en AMVAP (Aire de ra et que ne saurait com- juge-administratif-1109212-

Celui d'Andernos fut égale-

■ Déplore cependant un de- ment et de remontée de R 111 - 5 qui ne peut être Nos amis d'Andernos n'ont gré de restitution insuffi- nappes phréatiques, ainsi invoquée en présence d'un pas démérité dans leurs PLU, d'exigences de cession démarches pour sauver la • du tourisme, et plus parti- gratuite pour les parcelles fameuse forêt du Coulin d'angle, disposition jugée promise, en dépit de la illégale par le Conseil beauté du site et de son Constitutionnel dans son caractère inondable, à la arrêt du 22 septembre construction d'un EHPAD. 2010 ; le règlement gra- Pour quelles raisons des des incidences sur les sites La Préfecture poursuit : Il phique reproduit les mêmes documents complexes qui Natura 2000 ainsi que par s'avère que les points soule- illogismes que ceux pré- coûtent une fortune aux une analyse plus précise de vés... n'ont pas été suffisam- cédemment relevés tant en contribuables, sont réguce qui concerne les contours lièrement annulés, à la de-PLU avec les documents et Je note que l'évolution dans de zones, que l'affectation mande de l'état ou des as-

Des projets qui inquiètent

Le projet de Pôle Océanographique Aquitain (POA). prévu au Petit Port devrait impliquer des nuisances de vue pour le voisinage (voir simulation ci-contre), outre destruction de l'immeuble de l'aquarium et de la station marine situé Place Peyneau à la place duquel serait construit un hôtel et un casino de forte hauteur.

L'ASSA (Sauvegarde du Site d'Arcachon) s'imsol soient réduites.

l'allée Jean Balde et de l'al-responsable et lée Elisée Reclus.

locale) a engagé les dé- la mairie vend le patri- accepter de telles condi- sions : habitat collectif marches juridiques appropriées pour que ce secteur de 10.000 m2 situé non loin de Camicas et des parcelles acquises par le Conservatoire du littoral reste naturel, ainsi que l'avaient stipulé les vendeurs initiaux.

Un projet de construction de 8 lots sur 4700 m2 avenue du golf à Arcachon. La demande de défrichement est déposée. Ce poumon vert mériterait d'être préservé.



Projet de Pôle Océanographique Aquitain

Port, ni à l'hôtel de vegarde du Site d'Arca- nant à sa charge les Tillier lequel fait appel). standing place Peyneau, chon (ASSA), exprime: risques pris par ce proà condition que sa hau- « Le prix de vente n'est moteur dans l'exercice Le projet de "l'Écoquartier" teur et son emprise au pas ferme. Il pourra être de son activité et en as- qui verra le jour à l'emrévisé à la baisse si la surant une partie de sa placement de l'actuel vente des appartements trésorerie. Nous sommes hôpital Jean Hameau : Un projet de lotissement ne répond pas aux at- en droit de nous deman- sur un site de 10 ha, ce dans une parcelle acquise tentes du promoteur. der à qui profite cette seront environ 450 lopar la Ville d'Arcachon en Ces conditions votées opération, quel y est gements qui seront mis 1981 située à l'angle de par une majorité ir- l'intérêt réel des Arca- à dispositions des acheaux chonnais et quels sont teurs et des locataires. ordres sont un véritable les motifs qui ont pous- Le type d'habitat sera L'ASIRPA (association scandale. Non seulement sé la municipalité à décliné en trois ver-



Maison du Projet de l'Écoquartier

plique à juste titre dans La vente d'un immeuble moine foncier de la com- tions léonines. » (NB : ce dossier et rappelle Cours Tartas par la Ville mune, mais elle le fait à Le Tribunal Administraqu'elle n'est opposée ni d'Arcachon à la Cogedim. des conditions exagéré- tif vient de rejeter la reau POA, à condition que André Tillier, Président ment favorables à un in- quête en annulation déce ne soit pas au Petit de l'Association de Sau- vestisseur privé en pre- posée par Monsieur

> en R+3, de l'intermédiaire en R+1 et enfin maisons individuelles. Bassin d'Arcachon Écologie l'ADPPM se adressés le 8 mars dernier au promoteur, de manière à obtenir des garanties sur nombre de sujets environnementaux, étude d'impact, espèces protégées, zones humides, respect des limites du site classé, préservation d'un corridor non artificialisé...

Le plan d'eau

Le Parc Naturel Marin

Une délégation de la CEBA (dont l'ADPPM) et de la SEPANSO (Marie Hélène Ricquier, Gérard Agence des Ruiz et Jacques Storelli) a aires marines proté été reçue lundi 21 janvier aux transports, à la mer et les travaux préparatoires. la pêche, par du PNM.

l'environnement qui,



2013 au ministère délégué largement impliquées dans le Structure de transversalité conseiller technique du et de cohérence pour la ministre en charge du gestion à venir de ce terridossier des Parcs naturels toire d'exception, le Basmarins. Celui-ci a confirmé sin d'Arcachon constitue tout l'intérêt que porte le plus que tout autre un ministre à la mise en place espace maritime complexe, prévoient une série de soumis à de forts enjeux, rencontres autour des Cf. Le parc marin le plus nécessitant une structure enjeux pour une ambition rapidement La délégation a exprimé de gestion démocratique les fortes attentes des du type Parc naturel maassociations de protection rin en tant que véritable nature et de "Parlement de la Mer".

depuis le début, se sont II a été assuré à la déléga- rappelé et il conviendra de possible-1079949-2733.php

tion que les associations s'assurer seront informées dans le fonctionnement processus de finalisation structure. rédactionnelle du décret en cours d'élaboration, sur la En dépit de ces assurances composition du conseil de et la politique initiée par tenue des "Assises de la 2014 Mer et du Littoral", qui contraintes budgétaires). maritime et littorale des territoires, entre janvier et 2013) juillet sur tous les littoraux http://www.sudouest.fr/2 moyens budgétaires a été le-plus-rapidement-

bon de la

d'une Réponse gestion et sur le périmètre Ministérielle rassurante de du Parc. Pour le conseiller janvier 2013, le Ministre a du ministre, le projet peut annoncé le 8 juin 2013 à s'inscrire dans le cadre de Arcachon le report de la signature du document de Frédéric Cuvillier avec la création (sans doute pour en

possible (Sud Ouest du 10 juin français. L'impératif de 013/06/10/le-parc-marin-

L'opération cours d'eau propres

vers les d'eaux pluviales...

du Bassin d'Arcachon) en 2009, l'opération cours d'eau propres consiste à Bassin d'Arcachon.

plusieurs portions du ruis- tien logistique. seau de Lescarret et de la grande Craste Baneyre, à Les volumes considérables cadavre de chien dans un large...

inconscients peuvent por- et le Ruisseau de Renet, à ter atteinte aux eaux Mios une portion de la bâches plastiques, des seur et... une douche et superficielles: jets de dé- Craste de Lescazeilles, à bouteilles de plastique et une baignoire. chets près des cours La Teste, une partie de la de verre, des pots et bod'eau, balayage de mégots Craste Douce et deux caux de verre, des pan- Ont aussi été découverts écoulements portions de la Craste Me- neaux publicitaires, des des berlingots de javel atnan, à Biganos le Ruis- canettes et divers embal- testant d'une désastreuse seau Lacanau, à Arès, la lages alimentaires, des pratique de pêche à la ja-Initiée par la Ceba (Coor- Machinotte, à Gujan- caddies de supermarché, vel dans les cours d'eau. dination Environnement Mestras le Ruisseau du des débris de polysty-Bourg, la Craste de Nezer et la Craste Baneyre, à Andernos le Bétey et le nettoyer bénévolement les Ruisseau de Comte, à Au- vêtements et chaussures, ruisseaux, rivières, canaux denge une partie du des jouets, des cônes et Ils attestent du mépris de et crastes du pourtour du Ponteils et de l'Aigue- panneaux de signalisation, l'eau, si nécessaire pourmorte...

Au cours de l'année 2012, Les mairies ont, à divers verses ferrailles, des pneus L'opération Cours d'eau ont été nettoyés au Teich, niveaux, apporté un sou- et autres débris de voi- propres est reconduite

naient rène, des journaux, du Ces déchets souillent ducarton, des chaises en rablement nos cours d'eau plastique, des bidons, des et le Bassin d'Arcachon. des panneaux de parti- tant à toute vie. cules, du linoléum, di-

Beaucoup de nos gestes Lanton la Berle de Cassy de déchets retirés conte- sac, des ustensiles de cuides sacs et sine, des débris de télévi-

ture, des sièges auto, des chaque année; elle nécesbombes de peinture, un site la mobilisation la plus

L'accident Smurfit Kappa



4169 m3 de liqueur noire Bordeaux :

(plus millier de molécules).

souvent ignorées et la sa valeur alimentaire. mur de contention..).

2012, une cuve de a été citée devant le Tri- s'est attachée à : l'usine Smurfit céda et bunal correctionnel de - ne pas entraver la re- voir l'information du pu-

se sont échappés bruta- D'avoir à Biganos, le 05 site près de 2 mois après de pouvoirs décisionnels. lement sous la forme juillet 2013, en tout cas l'accident (la filière bois d'une vague de 15 sur le territoire national des Landes en dépend, Sa création fait suite à mètres de hauteur, ce et depuis temps non et 430 salariés travaillent l'accident survenu le 5 qui a contaminé le Laca- prescrit, déversé dans un sur le site), nau qui est un affluent cours d'eau, un ruisseau - inciter l'industriel à prescrite dans l'arrêté de La Leyre laquelle se ou un plan d'eau avec une meilleure observance préfectoral du 23 août déverse dans le Bassin lequel ils communiquent, des règles et injonctions 2012 autorisant le redédes substances quel- de l'administration, La liqueur noire est un conques, en l'espèce de - réfléchir avec les ser- après l'accident. produit fort complexe la « liqueur noire » pro- vices de l'État et l'indus- Le collège des riverains dont la dangerosité est duit à base de soude, triel sur des procédés est composé des présid'un dont l'action ou les réac- innovants moins impac- dents de la CEBA, tions ont détruit le pois- tant sur le milieu (air- l'ADPPM, BAE, la SE-Les mises en demeure de son ou nui à sa nutri- eau-biodiversité). l'administration furent tion, sa reproduction ou C'est dans cet esprit Courant d'Eyre, et des

vétusté d'un matériel in- D'avoir dans les mêmes de Site a été créé le par des pêcheurs maritimes adapté a fait le reste circonstances de temps Monsieur le Préfet de (CDPM). (cuve à fuel Saint-Go- et de lieu, jeté, déversé Région. bain des années 70), à ou laissé s'écouler dans l'exclusion de tout pro- les eaux superficielles, Le cédé préventif, ne serait- souterraines, ou les eaux presse de la Préfecture sur le devenir de cet ouce que transitoire (hau- de mer dans la limite des indique : teur adaptée du merlon, eaux territoriales, direc- Conformément à l'arrêté une centrale de cogéné-De nombreuses réunions une ou des substances chel DELPUECH, Préfet quasiment autonome, ont été organisées à quelconques, en l'espèce de la région Aquitaine, mais produisant des rel'initiative des Services de la « liqueur noire » Préfet de la Gironde, jets massifs (émissaire de de l'État, sous l'impul- produit à base de soude, installa la Commission la Salie) sion de certaines asso- dont l'action ou les réac- de Suivi du Site SMUR- cendres (présence de ciations, dont l'ADPPM. tions ont, même provi- FIT, le mercredi 19 toxines ; risques liés à En date du 22 février soirement, entraîné des décembre 2012 à 18h30 l'épandage en milieu

à la flore ou à la faune.

tuée partie civile ainsi services de l'État. que la CEBA, BAE, la Véritable SEPANSO, les pêcheurs, d'information et les ostréiculteurs, etc... septembre 2013.

Au-delà de l'aspect pénal l'environnement,

communiqué

tement ou indirectement, du 29 octobre 2012, Mi- ration rendant l'usine 2013, la société Smurfit effets nuisibles sur la à la mairie de Biganos, agricole).

santé ou des dommages en présence des riverains, des exploitants, des salariés, des collecti-L'ADPPM s'est consti- vités territoriales et des

instance concertation, cette com-À la suite de l'audience mission a pour but de du 24 juin 2013, une créer un cadre d'échange décision sera rendue le 2 sur les actions menées par l'exploitant à l'égard de la préservation de En date du 5 juillet Kappa Cellulose du Pin de l'affaire, l'ADPPM suivre les indicateurs des activités et de promouprise de l'exploitation du blic. Elle ne dispose pas

> juillet 2012. Elle a été marrage de l'installation

PANSO, l'association qu'un Comité de Suivi ostréiculteurs (SRC) et

> Nous sommes donc désormais concrètement de associés à la réflexion til industriel comportant

Les Plans de prévention des risques

Les zones rouges sont-elles perdues de vue, le comité de respectées? L'article du Journal Sud Ouest du 3 juin 2013 intitulé "Menace sur les villas de people au tement la question.

Sur la presqu'île du Cap-Ferret menacée par l'érosion, l'État tire les leçons de la catastrophe Xynthia. La justice a été saisie de travaux non autorisés engagés par plusieurs propriétaires situés dans la zone à risque.

Le bilan humain de la tempête Xynthia qui a frappé le littoral atlantique en février 2010 est lourd: 59 morts. Le passif financier ne l'est pas moins. En Charente-Maritime et en Vendée, l'État a notamment déboursé plus de 300 millions d'euros pour racheter et raser des maisons qui n'auraient jamais dû être édifiées si les plans de prévention de risques (PPR) n'avaient pas été vidés de leur substance du fait de la pression des élus locaux sur les préfectures. Peu contraignants, ces documents d'urbanisme n'étaient pas de taille à contenir la progression du bâti dans les zones inondables. Les contribuables ont payé la note.

Travaux stoppés

En Gironde, l'écho de Xynthia résonne plus particulièrement sur la commune de Lège-Cap-Ferret, à l'extrémité du bassin d'Arcachon. Le littoral perd plusieurs mètres chaque année, la pointe de la presqu'île a été amputée de près de 1 kilomètre en cinquante ans. En dépit de ce contexte préoccupant, certaines des prescriptions du plan de prévention des Les nouveaux riches et les recul du trait de côte ont été sivement les vieilles familles préfet Jean-Louis Hamon.

suivi n'ayant pas été réuni pendant près de sept ans.

Les services de l'État viennent de sonner brutalement le réveil. Cap-Ferret" illustre parfai- Plusieurs propriétaires huppés de villas du Cap-Ferret qui avaient engagé d'importants travaux au mépris des règles d'urbanisme en vigueur paraissent aujourd'hui en fâcheuse posture. Transmises au procureur de Bordeaux, les pro- « Pas tolérables » cédures devraient normalement déboucher sur des citations à comparaître en correctionnelle.

ré ne supportent pas de vivre comme leurs prédécesseurs dans ces « bicoques » aux pièces étroites et au confort rudimentaire. À peine ont-ils pendu la crémaillère qu'ils n'ont qu'une seule hâte : tout casser - ou presque - et multiplier les mètres carrés, comme

Le plan de prévention des risques de Lège-Cap-Ferret a été établi en 2001 sur la base

les petits pains de l'Évangile.

Monsieur P. n'est pas le moins menacé [et] a dû décommander ses artisans. Le 23 janvier dernier, la préfecture a mis en demeure la commune de prendre un arrêté interruptif des travaux. La petite maison qu'il avait achetée avenue du Sémaphore en haut d'une dune s'est transformée en un parallélépipède ventru, la plupart des murs ayant été abattus. Trois autres villas, dont deux situées non loin de celles de l'actrice (...) et du président (...), font aussi l'objet de procès-verbaux dressés par les agents de la Direction des territoires et de la mer pour des extensions non autorisées.

d'études et de modélisations réalisées dans les années 90. Sur la carte, une ligne théorique anticipe sur une période de cent ans l'impact prévisible de l'érosion côtière et de l'avancée dunaire. Ce qui a conduit à la définition d'une zone rouge (aléa fort) et d'une zone bleue (aléa faible).

À l'intérieur de la première, seules sont autorisées les opérations d'entretien, la reconstruction à l'identique en cas de sinistre et une extension non habitable inférieure à 10 m² accordée une seule fois par entité foncière. Nombre de propriétaires pris dans la zone à risque n'ont pas hésité à passer outre. « Il y a eu des débordements qui ne sont pas risques d'avancée dunaire et de people qui remplacent progres- tolérables », déplore le sous-

bordelaises dans cet éden arbo- Les contrevenants sollicitent en règle générale un permis de construire pour se couvrir. Mais ils ne le respectent pas. « Beaucoup de pétitionnaires vont au-delà de ce qui est fixé et l'interprètent pour réaliser des agrandissements. Derrière des façades presque similaires, la surface habitable augmente », poursuit Jean-Pierre Hamon. Ce qui porte atteinte à l'un des objectifs du PPR : ne pas augmenter la valeur des biens immobiliers et leur capacité d'hébergement.

> « Les zones définies n'ont pas vraiment respectées, constate Claude Bonnet, le représentant de la Sepanso, l'association de protection de la nature au comité de suivi. Il a fallu lui tordre un peu le bras, mais le sous-préfet a effectivement repris les choses en main. À sa décharge, il faut dire que sur le bassin d'Arcachon ou pour les élus il n'y a rien de plus important que construire et faire plaisir, la tâche n'est pas aisée. »

> Hélicoptère à la rescousse Est-ce la raison de la passivité des agents communaux et des fonctionnaires de la Direction des territoires et de la mer compétents en matière de police de l'urbanisme ? Jean-Pierre Hamon incriminerait plus volontiers la densité de la végétation et l'opacité des haies et des bardages. Ils empêchent souvent, notamment dans les 44 hectares, toute constatation depuis les allées ou les rues. Dans ce cas-la, la seule solution consiste à dépêcher l'hélicoptère de la gendarmerie. Le sous-préfet se dit prêt à le faire chaque fois qu'il sera nécessaire.

Le Banc d'Arguin : un site fragile et évolutif

La carte du banc d'Arguin change chaque année, en fonction des lieux de nidification.

Il est important de bien identifier les deux périmètres : celui de la Réserve Nationale Naturelle (RNN) et celui de la Zone de Protection Intégrale (ZPI).

Les informations fournies par la SEPANSO, gestionnaire du site, méritent d'être reproduites (voir ci-contre).



Les espèces pionnières de • Sterne caugek : la dune s'y rencontrent, 1 800 couples en 1974, cette végétation joue un 4 000 couples en 1985, rôle primordial en bloquant 4 700 couples en 1993, la progression du sable. Il 3 900 couples en 1999, faut noter la présence 4 036 couples en 2001, d'une espèce protégée, en- 4 184 couples en 2002, démigue de la dune litto- 3 845 couples en 2003, rale du Sud-ouest : linaire 4 018 couples en 2004, à feuilles de thym (Linaria 3 000 couples en 2005. thymifolia)

La faune

Le peuplement du haut de la plage comprend des espèces très particulières d'insectes et de petits crustacés qui supportent la présence du sel, stable.

l'abondance des organismes nières années. vivants qu'ils abritent, Annélides polychètes, Crustacés, Mollusques... C'est là que se rompu, nourrissent la plupart des pe- grise, Cochevis huppé s'y tits échassiers.



Nidification



- résistent à d'éventuelles im- Huîtrier pie : les humains mersions et colonisent un occupant leur "niche écosable humide relativement logique" (la plage), la nidification et la recherche La zone de balancement des de nourriture (coques...) , marées, et en particulier les sont dépendantes du désecteurs protégés de la houle, rangement. 45 couples en sont d'une grande impor- 1980, 30 couples en 1982, tance par la diversité et 15 - 20 couples ces der-
 - Gravelot à collier inter-Bergeronnette reproduisent.

Le Banc d'Arguin représente une remise de marée haute pour une partie des Limicoles du Bassin d'Arcachon, principalement les Bécasseaux va- dépôt d'ordures riables, les Courlis cendrés et les Pluviers argentés. De plus, des bateaux les Goélands. les Mouettes. La vitesse des navires est limiles Cormorans, les Plongeons, tée à 5 nœuds sur l'ensemble les Petits pingouins et les Harles huppés y stationnent.

Migration

Site privilégié situé sur une des plus importantes voies de migration européennes, on peut y observer la plupart des oiseaux, dont tous les Limicoles, au moment de leur passage.

Règlementation

dit à l'intérieur des zones signalées par un balisage spécifigue: piquets, grillage et un groupe d'oiseaux au sol. bouées sur l'eau.

s'effectuer qu'à pied.

Sont notamment interdits en tout temps :

■ le débarquement des chiens

- la chasse
- le dérangement des animaux
- la destruction, la cueillette des végétaux
- le camping, le bivouac, le
- le nettoyage et le carénage

de la Réserve Naturelle

Informations pratiques

- Les chiens ne doivent pas être débarqués car la Réserve est un lieu de nidification et d'hivernage pour de nombreux oiseaux. Les oiseaux nichent au sol et sont donc très vulnérables. Un oiseau paniqué va laisser sans surveillance son nid. Le poussin peut alors être la proie de prédateurs, se déshydrater au soleil L'accès est strictement inter- ou recevoir des coups de bec des autres oiseaux.
 - Ne vous dirigez pas vers
- Veillez à changer de direc-Les déplacements ne peuvent tion lorsqu'un oiseau pousse des cris rapprochés, ce sont souvent des cris d'alerte qui indiquent que le nid ou les poussins ne sont pas loin.

Les anciennes tables, fers et piquets non retirés font courir un risque majeur aux personnes et aux embarcations.

Une opération de nettoyage a eu lieu le 30 juillet dans la conche sud. Il reste encore beaucoup à faire et le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine s'y emploie d'année en année,

en relation avec les services de l'État, le Siba et les associations de plaisanciers.

Le but est de parvenir rapidement à une situation digne de la haute réputation de l'ostréiculture du Bassin d'Arcachon et de l'attrait touristique de ce dernier.

Y aura-t-il discipline de tous sans sanctions financières?



La documentation du plaisancier

SVI A SU

ronde.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-securitemaritime/Plaisance-Bassin-d-Arcachon permet de consulter :

- Le Guide de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon : édition 2012 et deux ajouts :
- zones de réserve "palourdes" interdites au stationnement et à la pêche § Modificatif 2013 relatif aux tailles minimales de capture des poissons mollusques et crustacés en Gironde
- La Charte des navigateurs du Bassin d'Arcachon
- Le Rapport GEOMER de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon De plus le Service hydrographique et océanographique de la marine a édité une nouvelle carte n° 7428 ment et eaux pluviales)

tualites/les-nouveautes/actualite-detaillee/article/bassin-darcachon-lacarte-6766-laisse-la-place-a-la-7428/ Essentiel avant de naviguer...

Pour plus de renseignements sur la règlementation :

§ Modificatif 2013 relatif aux http://www.mer.equipement.gouv.fr

http://premar-atlantique.gouv.fr

Et surtout, ne pas oublier l'appli e-navigation créée par le Siba : http://www.siba-bassin-arcachon.fr/siba/carte-interactive Outre les cartes de navigation, ce site comporte également :

- e-urbanisme (consultation des PLU)
- e-réseaux (données d'assainisse-

Les jet-skis

http://www.gi- http://www.shom.fr/le-shom/ac- L'ADPPM demande l'organisation d'une réunion de travail sur la pratique du jet-ski dès avant la mise en place du Parc Marin et de la signature du nouveau décret définissant les règles applicables au Banc d'Arguin.

> La règlementation n'est guère respectée (vitesse, zone des 300m).

> Le bruit est récurrent (vents dominants vers le Pyla) Les comportements inciviques ne sont pas rares.



Le Réseau de Surveillance des Pesticides sur le Bassin d'A. (REPAR)

cides. À cela s'ajoute une ori- Il a pour objectif : gine nautique de certains bio- • une meilleure connaissance impact sur les organismes ma- molécules dans le Bassin, rins et notamment la flore et les mollusques.

Face à l'importante régression des herbiers de zostères, aux anomalies de production de d'huîtres), phytoplancton et à la mortahuîtres, il est apparu dès lors comme indispensable de de gestion, mettre en place un réseau de surveillance des pesticides sur le Bassin d'Arcachon (réseau REPAR).

Le Bassin d'Arcachon est Ce réseau regroupe les institu- L'animation de ce réseau, mis du grand public. l'exutoire des eaux provenant tions-clefs dans la surveillance d'un très large bassin versant, et la gestion de l'environneprésentant des cultures agri- ment : l'Ifremer, l'Agence de coles variées (viticulture, maï- l'Eau, le Cemagref, le Minissiculture, sylviculture, maraî- tère de l'Agriculture, l'Univerchage,...) utilisatrices de pesti- sité de Bordeaux 1 et le SIBA.

- cides, utilisés dans les produits des sources de contamination, anti-salissures. Or, toutes ces des voies d'introduction et de substances peuvent avoir un la présence des différentes
 - une analyse précise des impacts de ces substances sur les organismes marins (zostères, phytoplancton, larves
- de faire le lien avec les pralité encore inexpliquée des tiques en amont en proposant si nécessaire des actions
 - d'informer les collectivités en publiant des bulletins de surveillance et synthèses rédigés par le groupe de travail.

en place en 2010, est confiée aux équipes du SIBA.

Le réseau REPAR permet de valoriser les actions déjà entreprises par le SIBA sur l'investigation des causes de régression des herbiers de zostères, ainsi que sa politique en matière de bonnes pratiques dans l'usage des phytosanitaires en zones non agricoles et de sensibilisation

Le réseau REPAR s'inscrit par ailleurs dans le plan national EcoPhyto 2018 dont l'un des axes vise à mieux cerner la présence et les incidences des produits phytosanitaires dans les milieux.

Source http://www.siba-bassinarcachon.fr/nos-competences/lepole-environnement/pesticides/lereseau-de-surveillance-repar

Des parcs à huîtres déclassés en zone B, un signe d'alerte

Durant la saison estivale, les parcs situés entre La Vigne et la Pointe sont classés en zone B, ce qui implique le passage durant 48 h en bassin purificateur des huîtres avant commercialisation. Les risques de contamination bactérienne sont avérés du fait de l'afflux de population et d'une croissance excessive de l'urbanisation.

La vie locale

La voirie

L'ADPPM remercie la municipalité d'avoir mené à bien le chantier de rénovation du Boulevard de l'Océan jusqu'aux tournants Rothschild.

L'enfouissement des réseaux, le captage des eaux pluviales et l'aménagement d'une véritable piste cyclable constituent un réel progrès et répondent aux demandes et propositions de l'association. La dernière tranche sera exécutée avant le mois d'avril 2014. Les riverains s'interrogent sur les raisons des inondations massives qu'ils ont subies dans leur maison et cave le 26 juillet dernier. Les avaloirs seraient-ils sous-dimensionnés ou défaillants ?

Par ailleurs, les normes applicables imposent-elles autant de réverbères ? Un effort doit être également salué pour ce qui concerne la réfection de certaines voies. Beaucoup reste à faire, les nids de poule sont légion, le blowpatcheur est plutôt invisible, mais les choses semblent aller dans le bon sens.



L'agrandissement de la Corniche

Un permis de construire (PC) a été délivré le 31 octobre 2012. Il a fallu l'intervention de la Préfecture et la délivrance d'un PC modificatif pour que le chantier puisse démarrer sur des bases juridiquement acceptables par les autorités. Malheureusement les entreprises ont abattu presque tous les arbres, y compris au pied de la Dune, pour y faire stationner 23 voitures. La mairie, se disant surprise par une pareille situation, a ordonné une replantation de 56 arbres après avoir seulement par les travaux, ce qui est inévitable, mais suspendu le chantier.

Initialement, l'établissement empiétait sur le Site Classé. bruyantes, évacuation des bouteilles, odeurs, musique Cette fois-ci, deux bungalows débordaient au-delà de et surtout stationnements et incivilités...

la ligne rouge (Risque Littoral).

Le style architectural ne correspond guère au style pylatais ; si nos élus avaient accepté de créer une ZPPAUP (devenue AVAP - Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) au Pyla, le style, les perspectives, les couleurs, les matériaux, les arbres auraient pu être mieux maîtrisés.

En outre, les riverains se disent gênés, non pas par l'exploitation : livraisons souvent nocturnes et







Des stationnements massifs dans un quartier résidentiel. Pourquoi?

L'établissement agrandi de La Corniche va drainer encore davantage de stationnements dans les rues avoisinantes.

La promesse faite en 2010 par le responsable de l'établissement de l'édification d'un parking souterrain n'a pas été tenue. Le trouble anormal du voisinage est manifeste, puisque le quartier se caractérise par un aspect à dominante résidentielle.

Quelles sont les démarches que la municipalité entend engager pour qu'un parking souterrain d'un format adapté soit rapidement édifié?



L'affichage des permis, les clôtures, les matériaux

Le contrôle des affichages en matière de travaux ou d'abattages est insuffisant. Les panneaux, lorsqu'ils existent, s'effacent par miracle à la première pluie.

Pourquoi ne réagit-on pas?

Il en va de même fréquemment pour les hauteurs des portails ou clôtures. Pourquoi le Code de l'Urbanisme, le PLU et autre Charte paysagère ne sont pas appliqués ?





Des projets de rénovation nécessitant une large concertation

- Le Centre Culturel et les locaux de La Poste devraient être rénovés au cours des prochaines années. L'ADPPM demande une modernisation de la salle du Centre Culturel, ce qui permettra de faire face aux besoins grandissants des associations.
- Le Cercle de Voile nécessite également des travaux de rénovation et de mise aux normes.

Une véritable concertation en amont sur les différents projets permettra de satisfaire au mieux les administrés et riverains.

■ La rénovation du Boulevard de l'océan devait être achevée l'hiver prochain. Une grande attention doit être portée à la situation des commerces et du stationnement de la clientèle.

L'espace vert attenant au Cercle de Voile

Cet espace est régulièrement investi par des piqueniqueurs et autres campeurs. Cela génère des nuisances et le dépôt de déchets peu compatibles avec la promenade d'enfants, la journée.

Ne pourrait-on pas mieux informer par un panneautage adapté?

La déchetterie

Un défaut de respect des normes impose transitoirement des manœuvres peu aisées de la part des déposants (marche arrière ou demi tour), ce qui nuit à la fluidité des mouvements.

Une mise aux normes avant la saison estivale aurait été bien préférable.

Des constructions en front de mer qui font débat

- Une double maison de couleur sombre, en forme d'immeuble, vient d'être construite sur un terrain dont le niveau pose question, par l'effet d'un permis de construire se substituant par surprise à un précédent (qui ne nous avait pas conduits à réagir) délivré pour deux maisons. Bien des pylatais (ou ferretcapiens) ne comprennent pas
- Une maison va être édifiée plus au sud, côté avenue. Curieusement, le plan de coupes du terrain positionne le sol ("naturel") à peu près au même niveau que celui de la voie publique; or le voisinage indique que le terrain se situait, pour une majeure partie, avant travaux de terrassement, nettement en contrebas de l'avenue.

Le risque de voir une maison être édifiée en surplomb, sans droit, et d'occulter la vue des riverains est significatif. La construction de l'immeuble situé plus au nord en atteste.

■ Les riverains n'ont pas oublié la venue dans ce secteur d'une décharge non dépolluée que l'ADPPM dénonçait déjà dans les colonnes de la Gazette du Pyla de 2002 (ci-contre), et qui a fait l'objet d'un procès verbal de la Police Municipale en 2003 (12.000 m3 environ). Là aussi, le niveau du sol a

environ). Là aussi, le niveau du sol a été modifié en infraction avec les règles d'urbanisme.



r des plus beaux terrains de bord de mer de Pyla Sud transformé en décharge de gravats et de materiaux de démolition.

Que cache de remblalement ?

Nous pensions qu'un projet devait se concevoir à partir du terrain naturel.

Compte tenu de l'épaisseur de la décharge cela dure sûrement depuis phisieurs mois. La Malrie n'est pas au courant, il est viral qu'elle ne se donne pas les moyens de l'être puisque, comme nous le répétoris depuis des annues, il n'y a augun service de surveillance. En attendant, bravo pour le prestge de Pyla-sur-Mor I.





Les riverains et l'association demandent à la municipalité de vérifier les niveaux du profil initial des terrains dont il s'agit, et de prendre toutes les mesures qui s'imposent, tant pour l'immeuble déjà construit que pour les maisons à venir.

Le débroussaillement

sont nombreuses.

et aux abords des voies qui

question écrite au Ministre les réponses ministérielles compétent, tant les hésita- des 5 mai 2009 n° 43 539 tions sur la question des et 12 janvier 2010 n° 63 règles des 200 m et 50 m 371 l'ont précisé, le législateur reconnait ainsi la La Réponse Ministérielle responsabilité dominante du 30 avril 2013 indique : du propriétaire de la Forestier dispose que l'ob- mentation des risques ligation de débroussaille- d'éclosion d'incendie et terrains situés à moins de nuer la vulnérabilité de sa 200 m des bois et forêts construction. C'est donc aux abords des construc- bien la position de la tions, chantiers, installa- construction à l'intérieur tion de toute nature sur de la bande des 200 m une profondeur de 50 m autour des bois et forêts conditionne

sociation a fait poser une d'autre de la voie. Comme placement du bâti dans qu'à 50 m en direction du cette bande. Ainsi, le pro- massif, mais pas au delà priétaire de la construc- de 10 m dans la direction tion peut être amené à opposée, comme l'a précidébroussailler à l'intérieur sé la RM n° 63 371. Le du massif qu'il jouxte. Par retour exemple, le propriétaire montre que les habitations d'une habitation située à dont les abords ont été L'article L 134-6 du Code construction dans l'aug- 10 m de bois, forêts, débroussaillés dans un landes, maquis, garrigues, rayon de 50 m sont à une plantation ou reboisement immense majorité peu ou ment s'applique sur les son intérêt majeur à dimi- sera tenu de débroussailler pas touchées en cas d'injusqu'à 40 m à l'intérieur cendie : si le débrousde ce massif boisé en di- saillement représente une rection de celui-ci et jus- charge financière pour le qu'à 50 m en direction propriétaire, elle reste sans Pour opposée. construction située à 190 dommages causés aux la m de ce même massif, le biens et aux personnes en privées sur une profondeur distance à débroussailler propriétaire aura l'obliga- cas de sinistre.

L'un des adhérents de l'as- de 10 m de part et et ce, quel que soit l'em- tion de débroussailler jusd'expérience une comparaison avec les

L'état des plages du Pyla

Des blocs de béton ont Monsieur Le Maire, jonché la plage pylataise .../... sur plusieurs centaines de 2. Entretien de la plage. travaux de réfection d'un cribleuse conduits l'hiver dernier.

fasse, seulement fin juillet. de dépenses et les bateaux sérieux.

été demandé au Siba de considérable pour mieux cibler interventions.

le sujet :

mètres à la suite de Le passage journalier de la me perré manifestement mal totalement inutile et là encore, deux passages Il a fallu de nombreuses maximum par semaine demandes et réclamations seraient bien suffisants: pour que le nettoyage se Moins de bruit et moins

Il reste beaucoup à faire, 3. Ensablement de la plage. car les gravois ont migré, Cette année encore le entre eau et sable ; les dragage au droit de la risques pour les personnes jetée du Moulleau s'est sont *achevé le 7 juillet, date à* laquelle pelleteuses et Les travaux d'ensablement engins divers circulaient sont parfois effectués à encore au milieu des des périodes gênant les serviettes des baigneurs, estivants, en septembre et générant ainsi pollution en juin notamment. Il a sonore et surtout danger ses personnes sur la plage.

Dans le cadre souhaitable Un adhérent s'exprime sur de l'allongement de la engins en pleine saison. saison et la tranquillité des saison touristique, il serait Les dernières interventions habitants, on a fait mieux!

indispensable que dragage soit achevé fin Mai afin que Juin soit De plus ce dragage ne accueillant pour à Arcachon.



4. Ensablement des plages

Cette année il semble que l'ensablement ait été fait en dépit du bon sens.Trop de sable par endroits, pas les tuyaux et engins assez à d'autres, rendant étaient revenus sur la nécessaire l'intervention de plage dès le 3 Septembre! pelleteuses et

ce datent du 27 et 28 juillet! C'est inadmissible !

les permet pas à l'UBA de personnes venant séjourner charger ses passagers à marée basse par coefficient de 90! Je comprends leur mécontentement. Je réitère donc mon souhait de voir le dragage et le réensablement de cette zone achevés à la fin du mois de mai, souhait que j'avais déjà fait connaître au SIBA et à la COBAS l'année dernière.

> 5. Ensablement des plages (ter)

En 2012 l'ensablement avait été aussi tardif que cette année mais en plus autres Pour l'allongement de la

Statistiques sur la sécurité

Sur demande de l'ADPPM. Monsieur JP Hamon a eu l'amabilité de communiquer le 28 février 2013 à l'ADPPM les chiffres concernant la sécurité : Bonjour Monsieur le Pré-

Je vous transmets ci-dessécurité

Bien cordialement Jean-Pierre Hamon

sident

Pyla, en comparant 2011 faits. et 2012, du 1er janvier au Les violences sont stables, 31 décembre.

a baissé de 16,38%, pas- juillet et d'août, le constat sant de 177 faits en 2011 est également celui d'une à 148 faits en 2012.

ticulièrement diminués, à 56 faits. passant de 34 à 12.

à 13.



sous les renseignements Ainsi, la délinquance de demandés, concernant la proximité est elle en diminution de 28 %, passant de 125 faits à 90 faits.

Les atteintes aux biens baissent de 21,55%, pas-Statistiques concernant le sant de 156 faits à 123

> à un niveau bas de 12 faits sur l'année.

Sur l'année, la délinquance Sur les deux mois de baisse de la délinquance Les cambriolages ont par- de 6,67 %, passant de 60

Les dégradations de biens M. Jean-Pierre HAMON, privés sont passées de 22 Sous-Préfecture d'Arcachon, Sous-Préfet

Un chemin préservé

Sur demande des riverains Mais la forêt reste acceset de l'association, de sible aux voitures et camgrosses pierres ont été po- ping-cars à partir de sées sur l'avenue du Sé- l'avenue des Palombes. qui empêche les voitures sances, une barrière méride passer sur ce qui est terait d'être aménagée au un chemin.

maphore et au niveau de Pour éviter les risques l'avenue des Palombes, ce d'incendie et les nuifond de l'avenue.

Les survols du nord de la dune

En tant que membre de la Commission Consultative de Environnement de la plate-forme de Villemarie, l'ADPPM s'est adressée à son gestionnaire et à la COBAS de la manière qui

Monsieur le Directeur,

.../...

À la suite de la dernière réunion tenue l'hiver der- secteur de la Dune, du nier, je me dois, pour l'ADPPM, de vous sensi- ZPI), celle du travail aébiliser aux risques générés rien (banderole, photos par la pratique d'engins à par hélico, ou dépose de moteur à basse altitude passagers), et celle, sporau dessus du nord de la tive, relative aux largages Dune, des maisons avoisi- de paras à Pereire. nantes et du littoral pyla- Enfin, les survols à basse

S'agissant d'engins soumis persistent, au mépris des à la règlementation ULM, règles de survol ou de je vous serais reconnais- cheminement (W). (signalétique, pour que les décollages et térêt de notre plate-forme, atterrissages à partir du secteur nord de la Dune ne se produisent plus. Une Les riverains du nord de la sagée.

sensibilisation ou préven- question?



tion, celle des vols hélico en stationnaire dans le Pyla et d'Arguin (RNN et

altitude du relief pylatais

sant de faire le nécessaire En vous remerciant de ce arrêtés), que vous faites dans l'inet de son environnement, .../...

action concertée avec la dune persistent avec rai-Commune et de Syndicat son à dénoncer des surmixte pourrait être envi- vols incompatibles avec les règles de sécurité

Trois autres pratiques Quelle est la position de nécessitent une certaine la municipalité sur cette

Éviter la traversée inutile du Pyla par des milliers de véhicules

d'emprunter la

Comme l'a astucieuse- Une autre demande n'a ment proposé un adhé- pas encore été traitée : rent, il suffisait, d'ôter un pour quelle raison les aupanneau invitant les auto- tomobilistes venant du mobilistes venant d'Arca- rond-point de l'ex hôpital chon et désireux de se et souhaitant aller à Arcarendre à la Dune, à se di- chon, ne peuvent rejoindre riger vers le rond-point de directement la route d'Arl'ex hôpital, plutôt que cachon après l'échangeur RD sans entrer dans la zone 259...Ce qui demandé fut commerciale de La Teste (deux ronds-points)?

Tapages nocturnes

Deux cas concrets et récents illustrent le problème récurrent d'incivilités et d'impossibilité d'obtenir une intervention appropriée et efficace de la part des services compétents.

- Ne serait-il pas temps de rappeler aux administrés quelques règles de courtoisie?
- Est-il normal de donner en location une villa à des fins évènementielles?
- Pour quelle raison les services de police n'interviennent pas immédiatement pour constater les faits et faire cesser le trouble?
- Pour quelle raison tout est entrepris pour dissuader les victimes de pouvoir porter plainte?

Nuit du 28 juin 2013, avenue de la Plage

(document rédigé par une riveraine, et adressé à la Municipalité et à la Préfecture)

AVI A SH

Le vendredi 28 juin, aux alentours de 19 h, le son d'une importante sono commence à se faire entendre depuis notre villa. La basse est particulièrement audible, avec des boum-boum-boums réguliers et répétés. Nous passons la soirée hors de chez nous, et à 23h45, lorsque nous rentrons, le bruit a encore augmenté et est perceptible depuis l'intérieur de notre maison, qui est équipée de fenêtres à doubles vitrages. Je quitte mon domicile pour me rendre à la gare d'Arcachon, et me dirige vers la source du bruit, qui provient d'une villa située avenue de la Plage. Une vingtaine de voitures sont garées là; deux vigiles montent la garde à l'entrée du jardin, d'où provient le bruit. Des tentes sont installées sur le perré; outre la sono, des projecteurs envoient des lumières de couleurs autour de la maison.

Je téléphone alors au commissariat de police d'Arcachon et me présente à la personne qui décroche (après une trentaine de sonneries) comme administrateur de l'association de défense du Pyla. «Je suis content pour vous», me répond le policier de service. Je lui explique le problème et lui donne l'adresse de la maison. «À la Teste», corrige-t-il. Ignorant s'il n'y a pas une autre avenue de la Plage dans la commune, je lui répète qu'il s'agit du Pyla. «Le Pyla c'est la Teste», me dit-il. Il me dit qu'une autorisation a été demandée pour une fête d'anniversaire à cette adresse, et qu'il va appeler pour demander que la sono soit baissée. Quand je rentre de la gare, cependant, le son est toujours aussi fort. Vers 1 h du matin, mon mari téléphone à son tour au commissariat d'Arcachon; on lui dit qu'il y a des affaires plus importantes en cours, et que quelque chose sera fait d'ici une heure, soit après 2 h du matin. Mais le son ne baisse pas, et ne s'arrête qu'aux environs de cinq heures du matin.

Le matin du 29 juin, ma voisine me dit que sa petite fille, âgée de 17 ans, qui séjourne chez elle avec des amis pour réviser des examens, n'a pas pu fermer l'œil de la nuit en raison du bruit.

Mr ... riverain de l'avenue de la Plage, nous dit que chez lui le bruit était «infernal», et «faisait trembler les murs». Il nous dit également qu'il avait déjà été dérangé la veille au soir par une soirée au même endroit, mais sans utilisation de la sono.

Nuit du 12 juillet 2013, avenue des Rouges-Gorges

(document rédigé par un riverain, et adressé à la Municipalité et à la Préfecture)

Je tiens à vous informer de faits qui se sont produits la nuit dernière, le 12 juillet : en haut de l'avenue des Rouges-Gorges s'est tenue une fête privée sans que nous en soyons avertis. De plus, une sonorisation extrêmement puissante délivrait de nombreux décibels, associés à des basses puissantes. Il était tout-à-fait impossible de se reposer, à près de 100m de là!

Nous avons dû appeler le commissariat d'Arcachon à 3 ou 4 reprises pour demander son intervention, avec seulement quelques résultats ponctuels, la musique et les basses reprenant ensuite de plus belle jusque vers 4h30-5h du matin... (les propriétaires auraient prétendu avoir prévenu le voisinage).

Alors que les établissements publics des environs sont assez sévèrement contrôlés, nous trouvons parfaitement inadmissible ce type de comportement qui impacte toute une population alentour.

Informations pratiques

Poste de secours

Du 6 juillet au 1er septembre 2013, la surveillance des baignades est assurée :

- de 11h à 19h sur les plages de la Corniche, du Petit Nice, de la Lagune et de la Salie Nord



- de 11h à 13h et de 14h à 19h sur les plages de Cazaux Lac et de Cazaux Laouga.

NB: le poste de secours du Petit Nice est doté d'un jet-ski lequel peut être activé à partir de différentes bornes dont l'une place Meller, l'autre près de la Corniche.

Défribrillateur

Un défibrillateur est disponible à la mairie annexe du Pyla.



La Poste

Les horaires d'ouverture de La Poste du Pyla sont les suivants :



Lun., Mar., Jeu., Ven. : 9h-12h. 14h-15h30, levée à 15h Sam.: 9h-12h, levée à 11h. Fermé mercredis et dimanches.

Parking

La Ville d'Arcachon s'est dotée d'un parking gratuit en entrée de ville près de la Résidence des Grands Chênes ; cela permet d'accéder au centre-ville par navette gratuite.

Sonomètre

La Police municipale est équipée d'un sonomètre, ce qui permet de prévenir ou d'instruire concrètement les plaintes pour nuisances sonores.

D'utiles applications pour mobiles

Après l'application Bassin d'Arcachon (45 000 téléchargements, prix de l'internaute 2011), le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA) décline en version mobile l'application E-navigation.

E-navigation offre une carte du plan d'eau, la localisation des 233 balises, bouées, passes, bancs de sables et parcs à huîtres. De nombreuses informations indispensables sont de même disponibles : la météo, les marées, la règlementation, les activités nautiques.

Ø₩0

Réseau des pistes cyclables

source http://www.agglo-cobas.fr/images/upload/pistes_cyclables.pdf



Internet

Une borne Wifi peut être utilisée dans un périmètre de 50 m autour de la



Mairie annexe du Pyla après le retrait d'un ticket (gratuité 4 heures).

La COBAS s'engage pour le déploiement du Très Haut Débit : un enjeu économique pour le territoire. Sous la houlette du Syndicat Mixte Gironde Numérique dont fait partie la COBAS, les travaux ont démarré sur les quatre communes afin d'établir la dorsale principale qui traversera le territoire. La lère phase opérationnelle est en train de se terminer. Plus d'informations sur

www.girondenumerique.fr

Cambriolages

Comme l'indique la Préfecture « La sécurité est un droit, c'est l'une des premières libertés qui permet l'exercice des autres droits. Les attentes de la population en matière de sécurité sont ainsi fortes. Les différents services en charge de la lutte contre la délinquance, de l'ordre public, du secours aux personnes et de la protection des biens assurent avec professionnalisme, une vigilance constante et la capacité à s'adapter en permanence aux évolutions sociales et technologiques ».

L'ADPPM a demandé à la Mairie un état statistique précis, mois par mois, et quartier par quartier, laquelle reçoit des informations de la Police Municipale et de la Police Nationale. Une réponse écrite détaillée serait souhaitable...

Comme l'indique la Préfecture « La sécurité est un droit, La Préfecture préconise un certain nombre de mesures c'est l'une des premières libertés qui permet l'exercice des dissuasives appropriées.

Une fiche de conseils est disponible par le lien : http://www.aquitaine.pref.gouv.fr/politiques/securite/them_securite.shtml L'ADPPM a demandé et obtenu un système de vidéosurveillance au Pyla qui n'en est qu'à ses débuts, mais qui peut apporter de bons résultats.

On sait que l'élévation des clôtures et barrières ne protège de rien, bien au contraire, puisque plus on se « cloître » (au préjudice de l'esthétique Pylataise) plus on suscite la convoitise, et qu'en outre les cambrioleurs peuvent alors agir hors la vue des passants et autres forces de police encore plus tranquillement.

Le Point d'Accès aux Droits (PAD)

Situé face au port de La Teste ce lieu d'accueil permet de trouver des réponses à la petite et moyenne délinquance, d'aider les victimes, de favoriser l'accès au droit et de développer les actions de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté. Tel: 05 57 15 80 20.

Les corps-morts

Pour tous renseignements et démarches, le service municipal peut être joint au 05 57 73 69 78. L'ADPPM remercie Monsieur Brunet pour sa compétence et son dévouement.

Déchets







Le guide du tri, dont un extrait est reproduit ci-contre, est disponible au lien

http://www.agglo-cobas.fr/ma-cobas/environnement-eau-et-gestion-des-dechets/collecte-des-dechets-en-porte-a-porte.

Déchetterie

Adresse : avenue de Biscarrosse, 33115 Pyla-sur-Mer

Tél. 05 56 22 16 46

Horaires d'ouverture pour la période du 1er avril au 30 septembre :

lundi et samedi: 8h-12h30 et

13h30-18h30

du mardi au vendredi : 8h-18h30

dimanche: 8h-12h

		Horaires de collectes habituels (hors saison estivale)		Horaires de collecte du 14 juillet au 31 août		
	Secleurs	Ordures Mánagàres Résidualles (OMR) bac bleu ou gris et déchets recyclable (bac jaune)	Déchets verts et Bio déchets	1 st passage OMR et recyclables	2 ^{ème} passage OMR uniquement (ancien bac bi-compartimenté bles ou bac gris)	Déchets vorts et Bio déchets
	A1 : Hôpital Laure du golf-Bois de Rome	Landi 11h é 18h	mercredi 11h à 18h	lundi 11h a 18h	jendi 11h à 18h	mercredi 11h à 18h
	82 . Bid itu Pyla, bid n'Amarchon	dimanche 20h à land i 3h	mardi 20h å mercredi 3h	hudi 20h é mardi 3h	cudi 20h á vendiedi 3h	mardi 20h à mercredi 3h
	A3 : Lagrua Centre Arcachon	lundi 3n30 à 10n30	mercredi 3h30 à 10h30	landi Sh30 à 10h30	jes di 3h30 à 10h30	mercredi 3h30 à 10h3
•	Aà : L'Arguillan	mainti 3h30 à 10h30	mercredi 3h30 à 10h30	mardi 3h30 à 10h30	vendredi 3h30 à 10138	mercredi 3h30 à 10h3
y a/ III	T1 : Bardes	lundi 20h å mard. 3h	mercredi 20h à jeudi 3h	undi 201 à mardi 3li	joudi 20h á vendredi 3h	mercredi 20h à jeudi 3h
	12 : centre de La Teste + tid de Cazaux	manor 3h30 à 10h30	mercredi 20h a jeudi 3h	wardi 3630 à 10630	vendredi 31/30 à 104/30	mercredi 20h à jeudi 3
4	73 : Pinôce de Centoau	kueli 11h à 18h	mercredi 11h à 18h	logdi 116 à 18a	jego 11h a 18h	mercredi 11h à 18h
•	T4 : Lède la seuve rue des Focteurs	icien (in a inii	mercreur Filia Foli	predictable and	learn till a toll	mentiod 1111 9 100
	T5 : Les Miguelots	mardi 11h é 18h	mercredi 11b à 18b	rand 11h à '8h	vendredi 115 à 18h	mercredi 11h à 18h
	T6 : Cazaux		mercredi 11ir a 20ii	180 110 0.00	45 1915-01 TTP -0 TOI)	mercocar 110 a 100
	T7 : Saint exupéry rue du port-Courn	lunci 20h à mardi 3h	mercredi 20h à jeudi 3h	undi 20h à mardi 3h	jeudi 20h á eordreai 3h	morcredi 20h à jeudi 3h
?	T8 : Sécany-Clés de Cazaux-Maug.s	mard-11h à 18h	jeudi 11h à 18h	mardi 11t a 18h	vendredi 11h à 18h	jeudi 11h à 18h
,	38 : Port de La Hurne et Clair Bois	mercier i 20h à jaudi 3h	mardi 20h à mercredi 3h	mercredi 20h a jaudi 3h	dimanche 20h à lundi 3h	mardi 20h à mercredi 3i
	P1 : Pyla	dimanche 20h à laud. 3h	mardi 20tr à mercredi 3h	d.manshe 20h à tundi 3h	mencied 20Fá jeurh 3h	mardi 20h å mercredi 3h
3	P2 : Pyla/Moulleau			lund 3h30 à 10h30	jeudi 3h30 à 10h30	mercredi 3h30 à 10h3
	P2 Pyla/Moutluze, trues mudifiées pour la saison estivarés, allée des la riers, avides chênes, illumitage, ajones et êtes voits, avide le Groule, aviet square des baies	lurdi 3h30 à 10h30	mercredi 3h30 à 10h30	d maische 20h à .undi 3n30	niercroei 20h à jeudi 3h	mardi 20h â mercredi 3h
	ROVIL Zore industrielle. Bisserié. Cancale	undi 20ti a merdi 3ti		Junci 20h à mardi 3h	jegdi 20n à genoradi 3h	

Does Ereies and collecties:

1º mail

Super secretic assumption while the 20 and 20 cell in 1º mail 29 and a modern, through the collection of the purpose of the collection o

Transports publics:

Bus Baïa:

Il s'agit d'un réseau mixte et maillé, 5 lignes hivernales, + d'infos sur http://www.agglo-cobas.fr/guides-pratiques.html 3 lignes urbaines estivales, TAD (transport à la demande) assurant la desserte des zones moins denses.

Ligne (1): Gare d'Arcachon / Le Moulleau / Pyla sur Mer / Dune du Pilat / Plages Océanes (desserte estivale)

Ligne 🔊: Gare d'Arcachon / Mairie du Pyla par La Teste de Buch et l'hôpital Jean Hameau

Ligne (S): La Teste Les Miquelots / Plaine des sports G.Moga / La Teste de Buch centre / Gare d'Arcachon Ligne (): Médiathèque / Gare de Gujan / Gujan-Mestras centre / Gare de la Hume / Gare de La Teste Ligne 🔝 : Gare de Biganos / Le Teich / La Teste Caillivole par la médiathèque, le golf de Gujan, l'aérodrome et la ZI de La Teste

Ligne ((desserte estivale) : Port du Teich / Gujan-Mestras Médiathèque / La Teste Miquelots / Dune du Pilat / Plages Océanes

Ligne 👩 (desserte estivale) : La Hume / Parcs de Bus de nuit: Loisirs / Médiathèque de Gujan-Mestras

TAD : Zone du Teich, Zone de Gujan-Mestras, Zone culent tous les samede La Teste de Buch. NB : à Arcachon, ého! se substitue au TAD.



Numéros utiles

Trainer of attres	
Pompiers	18 ou 112 (mobiles)
Police municipale	05 56 54 46 41
Police secours	17
Samu	15
Hôpital	05 57 52 90 00
Mairie	05 56 22 35 00
Mairie annexe du Pyla	05 56 54 53 83
Office de tourisme	05 56 54 63 14
Brigade verte	05 56 54 46 41
Gendarmerie maritime	05 57 52 57 10
Brigade nautique	05 57 72 24 50
Capitainerie du port d'Arcachon	08 90 71 17 33
CROSS Etel	02 97 55 35 35
Service des corps-morts	05 57 73 69 78

Remerciements

L'ADPPM remercie vivement la famille Bernard pour les excellents crus du Domaine de Chevalier qu'elle accepte de fournir gracieusement lors des Assemblées Générales.

Bus ého!



Les bus de nuit cirdis, sauf les veilles de iours fériés.

Ils desservent notamment la Mairie du Pyla, le Lac de la Magdeleine à Gujan-Mestras, le port de la Teste-de-Buch, Moulleau et la gare d'Arcachon.

Les véhicules ont une capacité d'une vingtaine de places et circulent entre 23h et 6h30 du matin.



Pour s'inscrire :

http://www.agglo-cobas.fr/inscription-transports-bus-de-nuit.html

Retrouvez la Gazette (et tous les liens y figurant) sous format numérique sur www.adppm.fr

Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer Association agréée pour la défense de l'environnement par arrêté préfectoral du 25 janvier 1995 Dir. de la publication : Jacques Storelli Composition du bureau Graphisme: Alexandre Storelli J. Storelli Président Téléphone / Fax : 05 56 22 79 48 Vice Président H. Legrix de La Salle Secrétaire Général A. Malbreil Mobile: 06 07 46 03 48 Secr. Gén. Adjoint P. Bérillon Courriel: adppm@hotmail.com Site Internet: www.adppm.fr Pour accroître et garantir notre efficacité, nous avons besoin de votre adhésion.

Pour adhérer à l'ADPPM, envoyez votre cotisation à

ADPPM / BP35 / 33115 Pyla-sur-Mer.

Membre actif : 30€, membre associé (demeurant au foyer d'un membre actif) : 5€.

Conseil d'Administration

C. Brondes A.-L. Volmer P. Bérillon N. Gusdorf M. Cros

A. Malbreil R. Bravard L. Lemaire M. Esparza H. Legrix de la Salle

J.-M. Pillois J.-P. Volmer P.-A. Bonnet J. Storelli J. Fribourg